

INSCRIPTION 2018/2019

Pour participer aux Sorties Culturelles, il faut :

1 Adhérer à l'une des 2 associations ARC Saint-Rémy ou Chevreuse (23 €/personne). Si vous n'êtes pas déjà adhérent pour une autre activité, régler l'adhésion par chèque à l'ordre de l'ARC choisie et lui adresser directement (adresses ci-dessous)

2 Compléter ou corriger le bulletin ci-après

3 Établir un chèque de 5 € à l'ordre de :
ARC SORTIES CULTURELLES

Les frais de 5 € s'entendent par personne ou par couple demeurant à la même adresse ; ils permettent de recevoir les 3 programmes trimestriels à domicile (pour une saison, réception des programmes en décembre, en mars et en août).

4 Remettre l'ensemble (ce bulletin et le chèque de 5 €)

- aux Forums des Associations (stand de l'ARC) à Chevreuse, le samedi **8 septembre 2018** à Saint-Rémy, le dimanche **9 septembre 2018**
- ou par courrier jusqu'au **15 novembre 2018** exclusivement à l'adresse ci-contre

Pour communiquer avec les Sorties Culturelles

Par mail : arcsortiesculturelles@gmail.com

Par téléphone : 06 71 11 09 87 (répondeur)

Par courrier :
ARC SORTIES CULTURELLES
21, rue de Paris
78460 CHEVREUSE

ARC Chevreuse - Hôtel de Ville - 5, rue de la Div. Leclerc - 78460 CHEVREUSE & ARC St Rémy - 8, rue de la République - 78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE

Nom _____

Prénom M Mme Adhérent ARC

mobile : mail :

St-Rémy	Chevreuse
---------	-----------

Prénom M Mme Adhérent ARC

mobile : mail :

St-Rémy	Chevreuse
---------	-----------

Adresse domicile : _____

liste rouge : _____

Date :
Signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association concernée (ARC SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE OU ARC CHEVREUSE). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au siège de l'association.